

RECOURS ET PROCÉDURE DEVANT LES COURS FÉDÉRALES

DRC 4731

Par Me Vincent Veilleux

Description du cours : Les Cours fédérales occupent une place importante sur l'échiquier judiciaire canadien, mais elles demeurent des institutions plutôt méconnues. Ce cours vise à remédier cette lacune. Il portera sur les principaux recours qui relèvent de la compétence des Cours fédérales et sur les règles de procédure qui s'y appliquent. Une attention particulière sera portée aux recours introduits par voie de demande compte tenu de la compétence exclusive des Cours fédérales sur les demandes de contrôle judiciaire des décisions du gouvernement fédéral.

Objectif du cours : Ce cours vise à familiariser les étudiants avec les règles de droit qui gouvernent les recours qui peuvent être introduits devant les Cours fédérales et la procédure applicable à ces recours. Pour y arriver, les sujets suivants seront enseignés :

- La compétence et les types de recours pouvant être déposés en Cours fédérales ;
- Les règles applicables à tous les types de recours introduits en Cours fédérales ;
- Les règles spécifiques aux recours introduits par voie de demande, la mise en état de ce genre de recours et son instruction ; et
- Les requêtes en cours d'instance et certaines mesures pouvant être sollicitées par une partie afin de sauvegarder ses droits en cours d'instance.

Méthode d'enseignement : Les concepts de base seront communiqués au moyen d'exposés magistraux. Les étudiantes et étudiants devront effectuer des lectures préparatoires avant chaque cours. Ils pourraient par ailleurs avoir à travailler sur un cas fictif proposé par le professeur. Dans l'alternative, ils assisteront à l'audition d'une demande de contrôle judiciaire devant la Cour fédérale.

Méthode d'évaluation : L'évaluation comportera trois (3) volets, soit :

- La rédaction d'un acte de procédure : 40% de la note finale.
- Un examen de fin de session de trois (3) heures: 50% de la note finale.
- Présence et participation active en classe : 10% de la note finale.

Les instruments de travail

- Principal ouvrage de doctrine : Letarte, Veilleux, LeBlanc et Rouillard-Labbé, Recours et procédure devant les Cours fédérales, Lexis Nexis, 2^{ème} édition, 2025.
- Principale législation : *Loi sur les Cours fédérales* et *Règles des Cours fédérales*

Coût approximatif du matériel pédagogique

- Les extraits pertinents du principal ouvrage de doctrine seront sur Brightspace. Il n'y a dès lors aucun coût obligatoire pour le matériel pédagogique. Les étudiants sont encouragés à se procurer cet ouvrage, dont le coût est d'environ 200\$.